



Comité Social d'Administration Local du 19 janvier 2024 Déclaration liminaire de l'Alliance CFTC - CFDT

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre documentation concernant le point 4 sur l'évolution des emplois pour l'année 2024. Nous l'avons lu, et au début de votre document, vous indiquez que la loi de finances pour 2024 prévoit 200 suppressions d'emplois pour la DGFIP. Corrigée du solde des transferts entre programmes (+ 348 ETP), l'évolution quantitative des emplois est de + 148 emplois pour 2024 contre - 684 au titre de 2023. Ainsi, la DGFIP connaîtra, pour la première fois de son histoire, une évolution positive de ses emplois.

Franchement, nous étions vraiment très contents que pour une fois, aucun emploi dans notre administration ne soit supprimé... Hélas, 3 fois hélas, nous avons continué la lecture de votre document, et appris que cette décision ne s'appliquerait pas au département du Pas-de-Calais.

En effet, ce qui est probablement vrai au niveau national, ne l'est véritablement pas au niveau local, et particulièrement dans le Pas-de-Calais dont vous êtes le directeur. Donc dans les faits, il y aura bien 14 suppressions d'emplois... Ce n'est pas la première fois que les chiffres ne montrent pas la réalité du terrain.

Ainsi, en 2024, il y aura des créations d'emplois sur la catégorie A (+140) tandis que les catégories B et C contribueront à l'effort de suppression (-160 B et -300 C). Cette situation entre les Cadres A et les Cadres B-C est parfaitement anormale, et injuste.

Depuis des années, c'est devenu une tradition... les agents des Finances publiques du Pas de Calais doivent toujours faire plus et mieux, avec de moins en moins de personnel. Trop, c'est trop, nous sommes arrivés à un point de rupture dans les services du département et nous espérons que vous en avez pleinement conscience.

Nous le savons tous : nous sommes arrivés à ce point de rupture puisque les priorités sont elles-mêmes classifiées et que des pans entiers de nos missions ne peuvent plus être assurées. Au-delà de vos suppressions d'emplois traditionnelles, la situation psychologique de nos collègues nous préoccupe fortement, le NRP, très loin d'être digéré laisse place au SIP de demain... Ils souhaitent vraiment savoir ce qu'ils/elles vont devenir à court terme.

Monsieur le Président, nous vous remercions pour votre attention.

Frédérique Monchy, Titulaire, S I P de Lens

David Kaczmarek, Suppléant, E D R 62

Sébastien Duhamel, Expert, P C E d'Arras